Image not found or type unknown

J'ai recu une mise en demeure

Par **masterk**, le **11/06/2008** à **16:02**

Bonjour je suis un citoyen canadien qui a séjourner en france pendant un ans. Pendant mon séjour je me suis acheté une voiture et j'ai du l'assurer. Quand je suis retourné cher moi, j'ai omis d'annuler mais assurance. Par l'entremise de mon ancien colocataire, j'ai recu dernièrement une lettre de mise en demeure, je voudrais savoir s'ils on le droit de venir jusqu'au Canada pour me saisir et sinon quel sont mes droit.

Mes salutations distingué

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés